

Rapport de recherche

## La transmission des langues

# Le cas de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion

Par Baptiste BECK









## La transmission des langues

## Le cas de la Guadeloupe, de la Martinique et de La Réunion

Rapport de recherche réalisé par :

Baptiste Beck

Rapport de recherche de l'ODSEF Québec, février 2018

Éléments de référence pour citer ce document :

Beck, Baptiste (2018). La transmission des langues. Le cas de la Guadeloupe,

de la Martinique et de La Réunion. Québec, Observatoire démographique

et statistique de l'espace francophone, Université Laval, Rapport de recherche

de l'ODSEF, 50 p.

Note à propos de l'auteur

Monsieur Baptiste Beck, ancien étudiant en démographie à l'Institut de

démographie de l'Université de Strasbourg (IDUS), réalise son projet de

recherche de fin de maitrise à l'ODSEF, au cours d'un stage de 6 mois (janvier-

juillet 2015). Issu d'un baccalauréat en sciences sociales, il est désormais

démographe diplômé. Après une année à l'Institut de Recherche pour le

Développement (IRD) au Sénégal en tant que démographe, il a entamé en 2016

un doctorat en sociologie à l'Université Laval au Québec.

ISBN: 978-2-924698-08-2

Révision linguistique : Complément Direct (http://www.complementdirect.ca)

ii

#### Remerciements

L'auteur tient à remercier l'ODSEF pour l'accueil qu'il a reçu, et ses trois superviseurs : Didier Breton (IDUS, Strasbourg), Richard Marcoux (Université Laval, Québec) et Stéphanie Condon (INED, Paris), avec une mention spéciale pour cette dernière.

#### Résumé

Dès l'acquisition du statut de département par la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion en 1946, l'école devient obligatoire pour les enfants dans les trois vieilles colonies françaises. Les contacts entre le français et le créole, jusque-là marqués par le passé colonial, évoluent. L'objectif de l'article est de renseigner l'évolution de la transmission du français et du créole dans les départements d'Outremer depuis la départementalisation. Les données sont issues de l'enquête Migrations-Famille-Vieillissement (INSEE-INED) réalisée en 2009. Les principales variables linguistiques exploitées sont les langues reçues à l'enfance et les langues parlées avec les enfants. La diffusion du français au fil des générations est mise en avant. À l'inverse, le créole dépend de plus en plus de l'instauration et la pérennisation d'un bilinguisme français-créole, particulièrement dans les Antilles.

#### **Mots-clés**

Langues, transmission, français, créole, département d'outre-mer, La Réunion, Guadeloupe, Martinique, générations.

## **TABLE DES MATIÈRES**

LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES FIGURES	VII
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	VIII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET THÉORISATION	2
1.1. Histoire de la départementalisation	2
1.2. Français et créole	3
1.3. Diglossie	5
1.4. Transmission linguistique	8
CHAPITRE 2 : ANALYSE	14
2.1. Les données	14
2.2. Les pratiques linguistiques	15
2.3. Aux différents moments de la vie	15
2.3.1. Langues reçues pendant l'enfance	15
2.3.2. Langues parlées à l'adolescence	18
2.3.3. Langues parlées aux enfants	21
2.4. Substitution, reproduction et modification	23
CONCLUSION	43
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	44
ANNEYES	16

#### Liste des tableaux

Tableau 2.1 : Répartition des individus selon les langues reçues pendant l'enfance d'un ou des parents (en %)
Tableau 2.2 : Répartition des individus selon les langues parlées pendant l'adolescence à un ou aux parents (en %)
Tableau 2.3 : Répartition des individus selon les langues parlées aux enfants (en %)
Tableau 2.4 : Répartition par bagage linguistique transmis pour chaque bagage linguistique initial et pour chaque groupe de générations en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion (en %)
Tableau 2.5 : La transmission des langues par groupe de générations et par département si chaque département comptait 100 parents natifs par
groupe de générations37

## Liste des figures

Figure 1.1 : La décomposition de la transmission linguistique13
Figure 2.1 : Répartition de la population selon les langues reçues pendant l'enfance (en %)
Figure 2.2 : Répartition de la population selon les langues parlées à l'adolescence (en %)
Figure 2.3 : Répartition de la population selon les langues parlées aux enfants (en %)21
Figure 2.4 : Pratiques de transmission linguistique (en %)25
Figure 2.5 : Répartition des comportements de transmissions de la population (en %)
Figure 2.6 : Décomposition de la transmission par bagage linguistique39
Figure 2.7 : Pratique de transmission en Guadeloupe40
Figure 2.8 : Pratique de transmission en Martinique41
Figure 2.9 : Pratique de transmission à La Réunion42
Figure A.1 : La transmission des langues par groupe de générations (n <sup>bre</sup> = 100)  et département47
Figure A.2 : Répartition des comportements de transmission selon les groupes de générations en Guadeloupe48
Figure A.3 : Répartition des comportements de transmission selon les groupes de générations en Martinique49
Figure A.4 : Répartition des comportements de transmission selon les groupes de générations à La Réunion50

#### Sigles et abréviations

CAPES Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second

degré.

**DOM** Départements d'outre-mer

**INSEE** Institut national de la statistique et des études économiques

MFV Migration, Famille et Vieillissement

#### Introduction

La France comptait, en 2015, cinq départements d'outre-mer (DOM) : la Martinique et la Guadeloupe dans les Antilles, La Réunion et Mayotte dans l'océan Indien, et la Guyane en Amérique du Sud. Des cinq départements, trois sont particulièrement concernés par une réalité linguistique franco-créole, à savoir la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion. La dualité franco-créole reflète des questions sociales et générationnelles issues d'anciens liens entre la métropole et les « vieilles colonies ».

Dans ce contexte particulier, transmettre une langue signifie prendre position par rapport aux dynamiques linguistiques. À partir de 1946, lors de la départementalisation des anciennes colonies, le français se répand progressivement du fait de l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Les jeunes générations sont confrontées au français, qui est perçu comme la langue de promotion sociale. L'affirmation de l'identité créole suscite des discussions quant à la langue créole, notamment en ce qui concerne sa place dans la scolarisation.

Tous ces éléments influent sur les pratiques du français et du créole. Suivre l'évolution de ces pratiques permet de comprendre l'impact des différents évènements, tout en fournissant des prévisions sur les évolutions potentielles des pratiques linguistiques. Dans cette recherche, nous dresserons un premier bilan des pratiques dans une perspective intergénérationnelle, avant d'analyser les dynamiques de la transmission même.

Dans une première partie, nous situerons historiquement et théoriquement le sujet. Nous discuterons notamment de la situation de diglossie, qui est au cœur de l'analyse. Dans une seconde partie, nous décrirons les pratiques linguistiques relatives à la transmission linguistique, laquelle sera considérée à travers la sphère familiale. Cette deuxième partie inclura la mise en lumière des dynamiques de transmission et, plus particulièrement, les variations des dynamiques au sein des générations.

#### **CHAPITRE 1: CONTEXTE ET THÉORISATION**

#### 1.1. Histoire de la départementalisation

La départementalisation des « vieilles colonies » créoles s'organise sous l'impulsion d'Aimé Césaire. L'acquisition du statut de département est votée le 19 mars 1946, marquant l'aboutissement des demandes formulées par la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et La Réunion. Contrairement aux poussées indépendantistes de l'époque, en plein essor dans le monde entier, ces quatre nouveaux départements ont adressé une demande d'intégration à la France. L'une des retombées de l'application de la loi est l'instauration de l'école gratuite et obligatoire. L'enseignement se fait en français, ce qui donne à la relation entre le créole et le français une nouvelle dynamique.

L'histoire de la départementalisation est celle d'un processus dont les traces sont encore visibles aujourd'hui. Les revendications des DOM pour l'obtention des mêmes droits sociaux n'ont pas réellement abouti avec l'application de la loi de 1946. Pour protester contre ce retard, de nombreux évènements sociaux ont marqué l'après 1946 : grèves, manifestations, etc. Ces évènements marquants traduisent souvent une impression de « reste de colonialisme », voire de néocolonialisme (Bernardot et Bruneteaux, 2013). Aujourd'hui encore, les positions socialement prisées sont surtout occupées par des métropolitains (Succab-Goldman, 2011). Par rapport aux Antilles, La Réunion ne connait pas une diffusion de l'éducation aussi importante. La proportion plus faible de diplômés des études supérieures en est une indication. Un décalage d'une vingtaine d'années est observable entre la situation à La Réunion et celle des Antilles.

La structure sociale est perçue à travers le prisme du clivage linguistique francocréole, héritage des anciennes inégalités. La langue française apparait comme la langue de promotion sociale. L'attraction du français est renforcée par le contexte économique local (29,7 % des Réunionnais étaient au chômage en 2011, d'après l'Institut national de la statistique et des études économiques [INSEE])<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, la bipolarité qui opposait le français et le créole s'estompe. Les discussions au sujet de l'entrée du créole à l'école en sont la preuve. La loi Deixonne (1951) reconnaissait les langues régionales sur le territoire français, excepté le créole. Ce n'est que 30 ans plus tard, avec la loi sur la décentralisation (1982), que l'école fait un pas vers le créole en l'intégrant à la loi Deixonne. En 2001, un CAPES est créé à La Réunion, ce qui marque une nouvelle étape du rapprochement entre le créole et l'école. Ce rapprochement ne s'est pas fait sans critiques (Adelin et Mylène, 2009; Vitale, 2004). Les critiques concernaient essentiellement le choix du créole à enseigner, ce qui renvoie aux débats concernant la question : un créole ou des créoles?

La départementalisation a conduit les DOM à se définir par rapport à la métropole. Les questions de langue reflètent les tensions identitaires propres à chaque département. Le choix de la transmission d'une langue ou de l'autre conditionne et questionne le contact futur des deux langues principales.

#### 1.2. Français et créole

La langue française et la langue créole restent distinctes. L'une et l'autre disposent de leurs spécificités historiques. Leurs réalités respectives n'entrent en contact que dans certains endroits du monde. Les départements d'outre-mer (DOM) font office de lieux de contacts privilégiés.

Le français est une langue internationale, parlée dans plusieurs pays (France, Belgique, Canada, Maroc, etc.) et dans des institutions internationales (l'Organisation des Nations unies et l'Organisation internationale de la Francophonie, par exemple). Bien que des différences soient notables dans le français pratiqué un peu partout dans le monde, l'appellation reste la même.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir dossier « L'outre-mer crée des emplois, mais pas suffisamment » paru en 2012.

De son côté, le créole est aujourd'hui considéré comme une langue à part entière (Hazaël-Massieux, 2004). Les différents créoles ont fait l'objet de nombreuses études du fait de leur histoire particulière. En effet, comprendre leur apparition, c'est, dans cette perspective, saisir les mécanismes à l'origine de la naissance d'une langue. Robert Chaudenson insiste tout au long de son Œuvre² sur la nécessaire « reconstitution aussi exacte que possible des conditions socio-économiques et socioculturelles de la créolisation qui est, naturellement, le préalable indispensable à toute recherche dans ces domaines » (Chaudenson, 1993 : 95).

C'est d'ailleurs la tâche à laquelle nous nous attelons en retraçant l'histoire de l'apparition des créoles français. Ces derniers se sont développés plus ou moins de la même manière dans tous les endroits où ils sont parlés aujourd'hui. L'essor géographique de l'Empire français aux XVIIe et XVIIIe siècles a entrainé la colonisation de certaines iles un peu partout dans le monde. Selon la théorie de Chaudenson (1992), deux étapes sont à distinguer dans la mise en place du processus de créolisation : une phase d'habitation et une phase de plantation. Les deux étapes s'entrecroisent et le passage de la première à la seconde se fait progressivement. Le processus de créolisation s'effectue principalement au cours de la phase de plantation. Durant cette étape, les nouveaux esclaves apprennent un français approximatif acquis par les Créoles (individus originaires de l'ile).

« Le créole » est une expression qui sous-entend une uniformité de sa pratique. Or, tout comme le français, le créole est très varié. Robert Chaudenson a d'ailleurs écrit un ouvrage ayant pour titre Les créoles français (Chaudenson, 1979). Il n'y a pas qu'un seul créole; certains sont d'origine française, d'autres, anglaise, par exemple. De plus, même à l'intérieur d'une « famille » de créoles (français, par exemple), des divergences existent.

Par ailleurs, le français est tout aussi hétérogène que le créole. Les variantes propres à chaque pays francophone témoignent de cette richesse (Poirier, 2005).

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La majuscule est volontaire. Par « Œuvre », nous entendons l'ensemble de la carrière de Robert Chaudenson

De plus, à l'intérieur même de ces pays, nous pouvons trouver des différences régionales.

#### 1.3. Diglossie

Dans les DOM, le français en usage est celui de la France métropolitaine. Le créole y est toujours fortement pratiqué, notamment à La Réunion. Les deux langues sont en contact. Plus précisément, nous approchons de la situation de diglossie, au sens où Ferguson l'entend :

Selon [Ferguson], il y a diglossie lorsque, dans une communauté sociale, sont en présence deux variétés de langue, une variété « haute », de prestige, utilisée surtout à l'écrit et dans les situations formelles par une minorité qui domine, socialement et symboliquement, une autre variété « basse » parlée par la majorité de la population dans les conversations et les échanges de tous les jours. (Simonin et Wharton, 2013 : 225)

Le concept de diglossie est trompeur, particulièrement dans les trois départements d'outre-mer. Au regard de ce qui a été discuté jusqu'à présent, il parait impossible de considérer la situation linguistique des DOM comme une diglossie pour plusieurs raisons.

La première raison, plus théorique, réside dans le fait que l'opposition entre créole et français serait plutôt une opposition entre une pluralité de créoles et une pluralité de français.

Un voyage à travers l'archipel guadeloupéen ferait d'autre part découvrir que même si l'on se plaçait dans la perspective d'un « système créole », on devrait tenir compte de la nature protéiforme de ce système : entre le créole à palatales arrondies des Saintes et de la Désirade et les variétés populaires de Pointe-à-Pitre ou de Capesterre, on trouve une différence de trois ou quatre voyelles dans l'inventaire des phonèmes. (Hazael-Massieux, 1978 : 106–107)

Guy Hazael-Massieux remet même en question la possibilité de considérer une situation de triglossie entre le français, le créole et un intermédiaire entre les deux langues, le français local (Hazael-Massieux, 1978). Les atlas proposés par Carayol et Chaudenson traduisent également la diversité des formes que peut prendre le créole (Carayol et Chaudenson, 1984, 1989, 1992).

En allant plus loin, nous pourrions discuter la notion d'opposition. Fishman (2002) considère que le terme diglossie appartient au champ de la politique et non de la

sociolinguistique. Une telle conception impliquerait une lutte et, à terme, la prise de pouvoir d'une des deux langues. Certains auteurs ont précisé le concept de diglossie de manière très intéressante; Simonin et Wharton (2013) en proposent une synthèse. Historiquement parlant, la situation de diglossie était probablement présente au début de la départementalisation, lors de l'instauration de l'école obligatoire. La politique d'assimilation des DOM était basée sur la diffusion du français à travers l'école. Aujourd'hui, le français est largement répandu, et les contacts entre langue créole et langue française ont évolué.

Le concept de diglossie est trompeur pour une seconde raison, d'ordre plutôt pratique. Toute la population des DOM n'est pas concernée par la situation de diglossie. En effet, certaines personnes peuvent n'être qu'unilingues, que ce soit uniquement francophones ou uniquement créolophones. Robert Chaudenson avance que seule « une minorité de la population, de 10 à 40 % environ, [...] possède la double compétence en français et en créole » (Chaudenson, 1992 : 283).

De plus, il faudrait définir ce que signifie « être francophone ». Dans ce sens, plusieurs options sont possibles (Marcoux et Harton, 2012) : est-ce détenir la citoyenneté d'un des pays membres de la Francophonie? Est-ce être capable de comprendre une phrase simple en français? Un francophone se définit-il plutôt par sa capacité à lire, écrire et parler en français? Bien d'autres définitions sont possibles.

La troisième raison est apportée par Chaudenson lui-même. La situation de diglossie s'applique uniquement au contexte linguistique actuel. Ce dernier s'instaure à partir de la fin de l'immigration de la main-d'œuvre dans les DOM (au XXe siècle, selon Chaudenson). Autrement dit, durant la phase de plantation il n'y avait pas une situation de diglossie, mais deux. La première se situait entre colons et créoles, et la seconde entre créoles et nouveaux esclaves.

Ferguson est le premier à avoir conceptualisé la diglossie (Ferguson, 1959). Fishman a apporté des précisions à ce concept, notamment quant à la mise en place du lien entre bilinguisme et diglossie. Selon lui, « [le] bilinguisme est au fond

une caractéristique de l'habilité linguistique *individuelle*, alors que *la diglossie* caractérise l'attribution sociale de certaines fonctions à diverses langues ou variétés. » (Fishman, 1971 : 97)

Pour autant, nous ne pourrions rejeter le concept de diglossie pour considérer celui de bilinguisme. Ce dernier impliquerait une relation harmonieuse entre plusieurs langues en contact permanent. Dans les DOM, les revendications linguistiques sont liées à d'autres, plus larges, d'ordres identitaire et politique. La départementalisation de 1946 accorde le statut de département à la Guyane, à la Martinique, à la Guadeloupe et à La Réunion. Certains auteurs apposent l'expression *néocolonialisme* pour attester de la reproduction d'inégalités sociales (Bernardot et Bruneteaux, 2013), à tel point qu'encore aujourd'hui « le créole est la langue du pauvre » (Vitale, 2004 : 283).

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la situation linguistique des DOM peut être comparée à une certaine diglossie. L'une des critiques associées au concept de diglossie concerne son rapport au conflit. Il est indispensable de saisir l'enjeu politique à l'origine de la connotation lourde de sens que peut porter ce concept.

En fait, il convient de se méfier des proclamations de neutralité scientifique et des modèles, fussent-ils « alternatifs » : ils sont construits sur des présupposés, idéologiques bien entendu, et ils entrent en concurrence, sur le marché des savoirs, avec d'autres modèles qui reposent tout autant sur des présupposés idéologiques, qui peuvent être proches ou fondamentalement différents des précédents. (Boyer, 2008 : 60)<sup>3</sup>

Certains pays vivent au quotidien avec plusieurs langues en contact sans qu'il y ait de problème majeur (la Suisse, par exemple). Le cas des créoles français est particulier. En effet, la tradition linguistique française est monolingue, ne laissant que peu de place aux langues régionales, dont l'appellation « patois » traduit une connotation péjorative évidente. Tout au long de l'histoire, la nation française s'est construite autour de la langue de Voltaire.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cet article propose, comme celui de Simonin et Wharton (Simonin, 2013), un résumé des débats concernant le concept de diglossie.

L'uniformisation linguistique du pays débute avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) qui impose l'usage du français à l'écrit dans tous les actes administratifs. Depuis cette date, le français s'impose peu à peu comme la référence nationale. Cette philosophie française monolingue est probablement la source des revendications créoles. Aujourd'hui, reconnaitre pleinement la situation du créole permettrait de séparer les contacts linguistiques en présence de la dimension conflictuelle. Les identités locales respectives seraient, de fait, mises en avant.

#### 1.4. Transmission linguistique

La transmission des langues est difficile à évaluer. Quels sont les éléments permettant d'affirmer qu'une langue est transmise? Nous pourrions considérer une langue comme transmise dès lors que les individus ayant appris une langue de leurs parents l'utilisent encore à l'adolescence et dans la sphère familiale. Cependant, transmettre une langue pourrait aussi se définir par rapport à la descendance. Une langue serait transmise dès lors que l'individu retransmet la langue reçue au cours de son enfance (autour de 5 ans) à ses propres enfants. Dans notre étude, la conception de la transmission linguistique est plus large. Nous considérons une langue comme transmise à partir du moment où elle est parlée aux enfants d'Ego, qu'elle ait été apprise au cours de l'enfance ou non. Le bagage linguistique constitue l'ensemble des langues connues par l'individu à un moment donné.

Les rares recherches traitant de la transmission linguistique du créole et du français dans les DOM se rattachent à différents champs de recherche (linguistique, sociologie, démographie, etc.). Pour cette raison, les études sont difficiles à trouver et à comparer. L'analyse de la transmission dépend des données à disposition. La première enquête traitant des données linguistiques propres à la réalité des DOM est l'enquête *Démo97*. C'est à partir de ces données que les premiers chiffres sur la pratique du créole sont disponibles donnés (Chevalier et Lallement, 2000). Dans cette enquête, les questions posées sur les pratiques linguistiques sont semblables à celles posées dans l'enquête *Migrations*,

Famille et Vieillissement<sup>4</sup> (MFV), qui est à la base de notre recherche. L'enquête Famille pose la question des langues reçues par le père (ou l'homme qui a élevé Ego) ou par la mère (ou la femme qui a élevé Ego) au cours de l'enfance, vers l'âge de 5 ans. L'enquête interroge aussi les répondants sur la question des langues parlées aux enfants lorsqu'ils avaient 5 ans. Dans les deux questions, une distinction entre la langue habituelle et les autres langues parlées est effectuée. Cette distinction n'est faite dans l'enquête MFV que pour la question relative aux langues reçues pendant l'enfance.

En France, en 1999, l'Étude de l'histoire familiale (EHF) a été ajoutée au questionnaire du recensement de la population pour 380 000 personnes. Un module sur les langues a permis de disposer pour la première fois de données à grande échelle sur les pratiques linguistiques en cours en France métropolitaine. À la suite de l'enquête, un ouvrage collectif a été publié (Lefèvre et Filhon, 2005). Celui-ci rassemble différentes exploitations de l'enquête, dont certaines propres au module des langues. Des articles traitent notamment des questions relatives aux transmissions langagières dans le contexte français.

Plusieurs facteurs interviennent dans le choix de transmettre une langue. Dans un contexte français à orientation monolingue, les langues étrangères perdent du terrain au profit du français, au fil des générations (Clanché, 2005). L'indicateur d'érosion linguistique qu'utilisent François Héran, Alexandra Filhon et Christine Deprez (2005) évalue à 35 % les hommes adultes qui transmettent la langue « habituelle », reçue au cours de l'enfance de leur père, à leur(s) propre(s) enfant(s). Cet indicateur mesure, indirectement, l'attractivité d'une langue.

Nous disposons des informations sur Ego au moment de l'enquête, mais cela ne coïncide pas nécessairement avec l'enfance des individus. Certains répondants ont déjà des petits-enfants. Ainsi, des variables telles que la composition du couple ou la forme du ménage n'ont pas pu être prises en compte dans l'analyse.

départements d'outre-mer 2009-2010 - (2010) [fichier électronique], INSEE, INED, [producteurs], service des enquêtes de l'INED (INED)[diffuseur].

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les données proviennent de l'enquête *Migrations, Famille et Vieillissement dans les* 

Être né dans la même région que ses parents favorise également la transmission de la langue. Le créole est particulièrement concerné par cette situation, étant donné le lien intime qui existe entre la langue et le territoire.

D'autres facteurs interviennent dans le choix de transmettre ou non une langue étrangère en France. Nous nous intéressons particulièrement à l'effet de l'âge. Ce dernier permet de vérifier si la transmission linguistique a varié au cours des générations (Filhon, 2005). Cette variable pose problème, car deux individus peuvent avoir dix ans de différence et avoir tous les deux un enfant de trois ans. Le contexte historique contemporain pourrait influencer de la même manière les deux personnes, alors qu'elles ne sont pas de la même génération. Pourtant, nous considérons que l'enfance d'Ego détermine davantage les choix de transmission linguistique que le présent.

Comme dans beaucoup de thématiques démographiques, et plus généralement dans les sciences sociales, la situation sociale est à considérer dans l'analyse. En métropole, le statut social n'influence pas de la même manière la transmission, selon que l'individu se situe en haut de l'échelle ou en bas<sup>5</sup>. Dans le contexte particulier de La Réunion, François Chevalier et Amélie Lallement (2000) listent une série de facteurs expliquant un comportement différentiel de transmission du créole, et indirectement du français : le niveau d'études, l'accès croissant des femmes au marché du travail, la situation vis-à-vis de l'emploi, la position sociale, le fait d'avoir déjà séjourné en métropole pendant plus de 6 mois, ou encore l'appartenance à un couple mixte.

Stéphanie Condon (2005) retrace, de son côté, l'état de la transmission du créole en métropole. La pratique d'une langue se fait à des rythmes différents. Au quotidien, les différentes personnes côtoyées permettent ou pas de mettre en pratique la langue créole. En métropole, fréquenter des collègues parlant le créole n'est pas aussi habituel que dans les DOM. La famille devient alors encore plus le vecteur principal de transmission de la langue créole. Dans ce contexte,

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> À partir de l'exemple de l'arabe et du berbère, Alexandra Filhon dresse une description détaillée de la transmission selon la situation professionnelle. (Filhon 2005 : 539).

transmettre le créole ne se fait pas non plus dans les mêmes proportions selon le sexe d'Ego (Condon, 2005). Les représentations du créole ont évolué au fil du temps, ce que nous a permis de mettre en avant la contextualisation historique de la recherche.

L'une des caractéristiques les plus pertinentes dans l'analyse de la transmission des langues est la catégorie socioprofessionnelle (CSP) (Chevalier et Lallement, 2000; Condon, 2005). Au vu de l'histoire des DOM et de la connotation sociale du créole et du français, il est particulièrement heuristique de questionner le lien entre milieu social et transmission de la langue :

À la fin de l'esclavagisme, l'instruction devient l'enjeu principal dans l'intégration des peuples antillais dans la nation française. Les cours se déroulent en français, les programmes scolaires sont calqués sur ceux donnés en métropole. La proximité des langues joue en défaveur de la défense du créole à l'école. La pratique du créole est considérée comme obstacle à un bon apprentissage de la langue française orale et écrite. La persistance du créole est mise en cause dans le taux d'échec scolaire plus élevé aux Antilles qu'en métropole. Persuadés de l'influence néfaste de la pratique de la langue sur la scolarité de leurs enfants, de nombreux parents, quoique créolophones, ont interdit l'usage du créole à la maison. Beaucoup d'enfants néanmoins l'ont appris par d'autres personnes de l'entourage familial ou dans la cour de récréation (Condon, 2005 : 550)

Comme le souligne plus loin l'auteur, interroger ce lien ne peut se faire sans une mise en perspective de la réalité professionnelle. En effet, la démocratisation de l'éducation s'est aussi ressentie dans les DOM. La proportion de bacheliers au sein des générations augmente au fil des années (Breton et Beaugendre, à paraître). Un phénomène de déclassement est observable, car l'ascenseur social est bloqué. Le contexte économique défavorable à La Réunion et dans les Antilles (près de 30 % de chômage pour La Réunion) incite à tenir compte du diplôme en plus de la CSP. À niveau de diplôme égal, deux individus peuvent occuper des fonctions qui ne sont pas dans la même catégorie socioprofessionnelle. À l'inverse, deux individus peuvent se retrouver enregistrés dans la même CSP, tandis que leurs parcours scolaires respectifs sont significativement différents l'un de l'autre. Dans la présente recherche, nous tentons de cerner le milieu social à l'aide des deux variables : la CSP et le diplôme.

L'imbrication de l'âge des individus et de la place occupée par Ego dans la structure sociale caractérise la recherche en lui accordant une valeur heuristique,

et pour cause. Le créole, après une revalorisation progressive au cours des dernières décennies, est-il suffisamment affirmé pour que les jeunes générations le transmettent plus que les anciennes?

Parfois nommé transfert linguistique, ou encore mobilité linguistique, le fait de parler une langue différente de sa langue maternelle à ses enfants, ne peut facilement s'appliquer à notre recherche. Cette conception ne suffit pas. En effet, la proportion de personnes qui parlent toujours leur langue maternelle à l'âge adulte est élevée. Cela s'explique notamment par le fait que nous nous intéressons aux locuteurs natifs, pour lesquels l'environnement linguistique à l'enfance est le même qu'au moment de l'enquête. Ce n'est pas le cas des immigrants, pour qui le contexte à l'enfance diffère. La notion de mobilité linguistique ne couvre pas l'ensemble des opérations linguistiques à l'œuvre.

Le phénomène de transmission n'est pas précis, mais certaines études ont déjà affiné ce concept<sup>6</sup>. Selon nous, le concept de transmission est composé de trois sous-concepts : la reproduction, la modification et la substitution (voir figure 1.1).

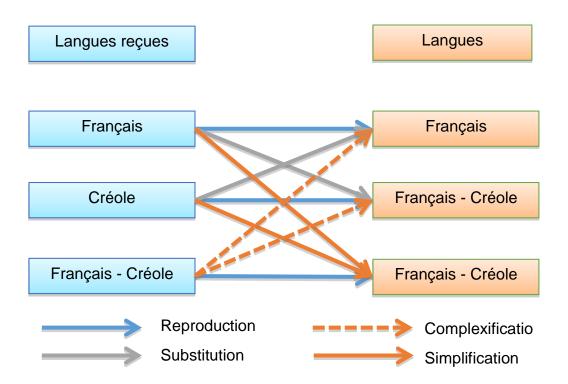
La notion de reproduction linguistique renvoie à la transmission à ses enfants du bagage linguistique reçu au cours de sa propre enfance. Autrement dit, le phénomène de reproduction concerne les personnes parlant à leurs enfants la ou les langues qu'elles ont elles-mêmes reçues de leurs parents.

La notion de modification renvoie à l'ajout ou au retrait d'une langue du bagage linguistique au moment de la transmission aux enfants, tout en conservant la langue reçue au cours de l'enfance. De manière plus explicite, ce sous-concept regroupe, par exemple, les individus transmettant à leur enfant le français, acquis à l'école, en plus du créole, reçu des parents au cours de l'enfance. Les parents faisant le choix de ne transmettre qu'une seule des langues reçues au cours de l'enfance sont également pris en compte dans cette conception. Les deux exemples permettent de préciser le concept de modification. Dans le cas où le

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf161/f161.pdf ou encore Jean-Pierre Corbeil et René Houle.

bagage linguistique se voit ajouter une langue, nous parlons de complexification, tandis que lorsqu'une langue est retirée, nous parlons de simplification.

Figure 1.1 : La décomposition de la transmission linguistique



La notion de substitution est probablement la plus forte. En effet, nous parlons de substitution linguistique dès lors que le bagage linguistique transmis diffère totalement du bagage linguistique reçu des parents. Une personne qui a été éduquée en créole et qui choisit de ne parler qu'en français à ses enfants nourrit le phénomène de substitution linguistique.

Les trois composantes de la transmission sont porteuses de signification et proposent une description plus précise des pratiques linguistiques. La partie suivante énonce la problématique de la recherche au regard de la contextualisation et de la revue de littérature.

#### **CHAPITRE 2: ANALYSE**

#### 2.1. Les données

L'enquête MFV nous fournit des informations détaillées sur 15 770 personnes âgées de 18 à 79 ans résidant dans les départements d'outre-mer au moment de l'enquête en 2009-2010. Nous ne retenons que les parents natifs des départements qui ont fait l'objet de l'enquête, puis nous conservons uniquement la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion. La taille de l'échantillon retenu est de 7 905 personnes (3 122 hommes et 4 483 femmes). La Guyane est exclue de l'analyse, car le profil linguistique de la population demande une analyse spécifique. Le traitement de l'échantillon a nécessité l'utilisation d'une pondération afin d'être ajusté à l'échelle de la population.

Pour le reste de l'analyse, nous avons composé des groupes de générations <sup>7</sup> en respectant notre logique historique. La départementalisation est retenue comme date clé dans notre analyse. Nous avons les générations de 1929 à 1945, que nous regroupons sous le label d' « anciennes générations ». Afin de constituer des groupes plus homogènes, nous avons séparé les générations de 1946 à 1991 en deux groupes. Le premier est constitué des « générations moyennes ». Ces dernières se répartissent entre les années 1946 et 1967. Cette période de 20 ans se justifie par rapport au parcours scolaire. En 20 ans, les générations nées en 1946 ont eu l'occasion d'arriver jusqu'à l'université et de décrocher des premiers diplômes d'études supérieures. Les générations restantes, nées entre 1968 et 1991, sont considérées comme les « jeunes générations ». Ces dernières sont constituées de personnes âgées de 18 à 42 ans. L'utilisation des groupes de générations, au lieu des générations directement, se justifie par la quantité d'individus disponibles pour chaque génération.

La répartition de la population entre les différents groupes de générations en Martinique et en Guadeloupe est semblable : environ 52 % de la population se

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Par « génération », pour rappel, nous entendons une cohorte d'individus nés la même année

situent dans les générations moyennes et 24 % dans chacun des autres groupes de générations, les anciennes et les jeunes. Sur l'ile de La Réunion, les jeunes générations regroupent 35 % de la population, les générations moyennes 46 % et les anciennes générations seulement 15 % de la population.

#### 2.2. Les pratiques linguistiques

Les pratiques linguistiques résultent du choix des individus de transmettre un bagage linguistique. Le créole et le français rassemblent la quasi-totalité des situations linguistiques des parents natifs de la Martinique, de la Guadeloupe et de La Réunion. La situation est fortement liée à la structure sociale. Dans ce chapitre, nous détaillerons les reproductions, les modifications et les substitutions linguistiques qui s'opèrent dans notre population, au sein des différents groupes de générations.

#### 2.3. Aux différents moments de la vie

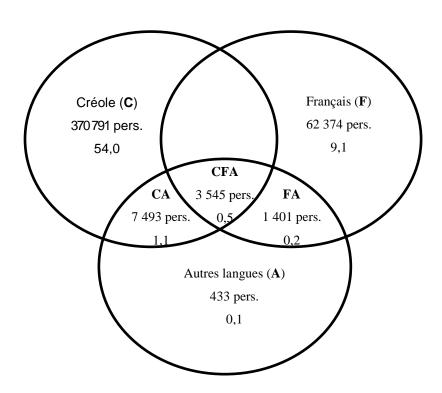
L'enquête permet de disposer de l'information sur les langues parlées à Ego pendant son enfance (vers l'âge de 5 ans) par ses parents. Si la personne a passé la majeure partie de son enfance avec ses deux parents, avec l'un des deux ou avec une autre personne qui l'a élevée, l'information est fournie par l'enquêté. Sinon la modalité « ne sait pas » est automatiquement attribuée. La modalité « ne sait pas » est composée à la fois des individus qui ne savent pas quelle langue leur a été parlée par leurs parents, et de ceux pour qui les critères de définition de la population ne sont pas respectés. Nous n'avons pas traité cette modalité. Autrement dit, un individu ayant déclaré avoir été éduqué en français par sa mère et dans deux langues par son père (créole et « ne sait pas ») est considéré comme un parent natif ayant été éduqué en français et en créole.

#### 2.3.1. Langues reçues pendant l'enfance

Le paysage linguistique des DOM est particulièrement concerné par la situation de diglossie (figure 2.1). La première description concerne les variables Il\_lanmereX et Il\_lanpereX dont les modalités permettent de connaître au maximum deux langues reçues par Ego pendant l'enfance pour chacun des parents.

Au niveau de l'ensemble de la population étudiée, tous départements confondus, la majeure partie de la population des DOM a reçu, pendant l'enfance, le créole de l'un de ses parents (90,6 %), tandis que moins de la moitié a reçu le français (44,3 %). Plus du tiers de la population (35,0 %) s'est vu parlé en français et en créole au cours de son enfance.

Figure 2.1 : Répartition de la population selon les langues reçues pendant l'enfance (en %)



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Champ : Parents natifs de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion âgés de 18 à 79 ans,

résidant dans le département de naissance

Lecture : 370 791 personnes, soit 54 % de la population étudiée, ont été éduquées uniquement

en créole par leurs parents au cours de leur enfance (vers l'âge de 5 ans).

Bien que près de la totalité des natifs domiens âgés de 18 à 79 ans aient reçu le français ou le créole de leurs parents, l'application de ce constat à chacun des DOM n'est plus tout aussi valable. La partie sur la présentation du contexte démographique des quatre départements d'outre-mer a déjà mis en exergue une

hétérogénéité des situations. L'hétérogénéité des tendances démographiques se complète par une autre, d'ordre linguistique (voir tableau 2.1).

Tableau 2.1 : Répartition des individus selon les langues reçues pendant l'enfance d'un ou des parents (en %)

	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	Ensemble
Créole seul (C)	34,2	23,5	79,0	54,0
Français seul (F)	14,6	18,3	1,2	9,1
Autres langues seules (A)	0,2	0	0,04	0,1
Créole – Français (CF)	47,7	57,2	17,6	35,0
Créole – Autres langues seules (CA)	2,2	0,1	1,1	1,1
Français – Autres langues seules (CA)	0,1	0,3	0,2	0,2
Créole – Français – Autres langues seules (CFA)	2,2	0,1	0,1	1,0
Ne sait pas	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble	100	100	100	100

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE – INED)

Champ: Natifs des départements ayant connu une naissance

Lecture : 34,2 % des parents natifs de la Guadeloupe ont reçu uniquement le créole de leurs parents au cours de leur enfance.

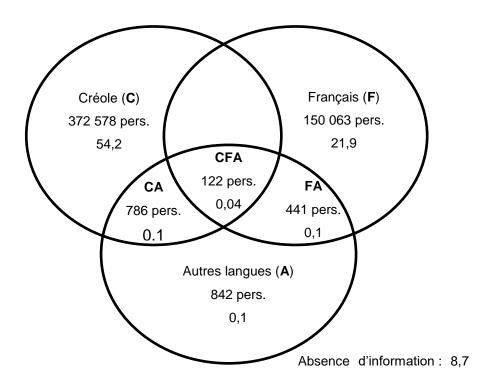
Les répartitions entre les catégories linguistiques des individus de Guadeloupe et de Martinique correspondent. Il est à noter, tout de même, que la plus forte proportion de personnes ayant reçu uniquement le créole se trouve en Guadeloupe (34,2 % contre 23,5 % en Martinique). Les Martiniquais ont reçu une éducation plus bilingue : plus de la moitié a reçu le français et le créole (57,2 %) au cours de l'enfance contre 47,7 % en Guadeloupe. La Réunion, au contraire, se distingue de ces tendances. Près des quatre cinquièmes des Réunionnais ont reçu uniquement le créole au cours de l'enfance (79,7 %). L'enfance des individus se caractérise par une forte présence du créole dans chacun des départements. La Martinique est le département dans lequel le créole est le moins reçu pendant

l'enfance, mais la proportion reste tout de même très élevée (75 personnes sur 100).

#### 2.3.2. Langues parlées à l'adolescence

Certains individus ont également répondu à la question relative aux langues parlées à la mère et au père au moment de l'adolescence (n = 6 692 pour la mère, et n = 5 422 pour le père). Suivant la même logique que dans la description réalisée pour les langues reçues au cours de l'enfance, nous présentons les résultats correspondant à la période de l'adolescence.

Figure 2.2 : Répartition de la population selon les langues parlées à l'adolescence (en %)



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Champ : Parents natifs de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion âgés de 18 à 79 ans, résidant dans le département de naissance qui ont répondu à la question relative aux pratiques de langues à l'adolescence

Lecture : 370 791 personnes, soit 54 % de la population étudiée, ont été éduquées uniquement en créole par leurs parents au cours de leur enfance (vers l'âge de 5 ans).

Près de 90 % de la population pratique le créole ou le français à l'adolescence<sup>8</sup> (figure 2.2). Plus précisément, si 14,2 % de la population est concernée par les deux langues, 31,2 % l'est uniquement par le français, contre 42,9 % par le créole.

Des disparités régionales apparaissent également dans les pratiques linguistiques à l'adolescence (tableau 2.2). La Réunion compte le plus de personnes qui parlent uniquement le créole à l'adolescence avec leurs parents (79,7 %), bien que la proportion soit non négligeable en Martinique (22,8 %) et en Guadeloupe (34,6 %). Seuls 3,5 % des Réunionnais utilisent uniquement le français. Cette proportion s'élève à 34,4 % et 46,2 % respectivement en Guadeloupe et en Martinique. Deux cinquièmes de la population utilisent les deux langues à l'adolescence dans les Antilles, et seulement un cinquième à La Réunion.

-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Peu de réponses ont été données pour cette question : 11,4 % des répondants n'ont pas fourni de réponse à cette question pour la mère, et 25 % pour le père (ou l'homme qui les a élevés). Pour près de 9 % de la population, nous ne disposons pas d'information.

Tableau 2.2 : Répartition des individus selon les langues parlées pendant l'adolescence à un ou aux parents (en %)

	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	Ensemble
Créole seul (C)	34,6	22,8	79,7	54,2
Français seul (F)	34,4	46,2	3,7	21,9
Autres langues seules (A)	0,1	0,03	0,2	0,1
Créole – Français (CF)	20,7	21,0	8,9	14,9
Créole – Autres langues seules (CA)	0,1	0,02	0,2	0,1
Français – Autres langues seules (FA)	0,1	0,1	0,04	0,1
Créole - Français - Autres langues seules (CFA)	0,02	0,1	0	0,04
Ne sait pas	10	9,9	7,6	8,7
Ensemble	100	100	100	100

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE – INED)

Champ : Natifs des départements ayant connu une naissance

Lecture : 34,6 % des parents natifs de la Guadeloupe ont parlé uniquement le créole avec leurs parents à l'adolescence.

Entre l'enfance et l'adolescence, si le créole se maintient en proportion, c'est la pratique des deux langues qui diminue fortement. En effet, la proportion d'individus qui utilisent les deux langues est au moins divisée par deux entre les deux périodes. En Martinique, la division se fait quasiment par trois : 57 % des individus ont reçu les deux langues à l'enfance, mais seulement 20 % ont utilisé les deux à l'adolescence.

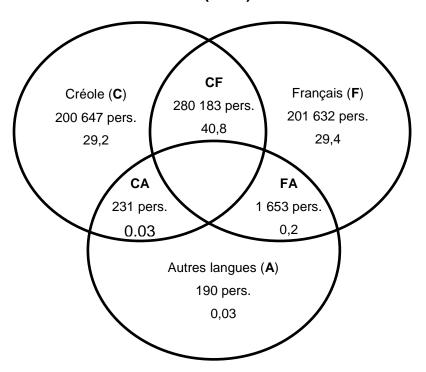
Afin de terminer la description des étapes de l'histoire linguistique des individus, nous décrirons, dans la partie suivante, la répartition des langues transmises aux enfants.

#### 2.3.3. Langues parlées aux enfants

La question des pratiques linguistiques auprès des enfants est celle qui nous intéresse le plus dans le cadre de notre problématique. C'est cette variable qui mesure la transmission des langues.

Près de la totalité des personnes transmettent le créole ou le français, dans une proportion de 99,6 % (figure 2.3). Parmi elles se trouvent des personnes qui ont reçu uniquement le créole, d'autres qui ont reçu uniquement le français et, enfin, un groupe de personnes dont l'enfance s'est déroulée sous l'influence des deux langues. Moins des trois quarts de la population choisissent de transmettre le français (70,4 %) et le créole (70,3 %). Contrairement aux pratiques linguistiques relatives à l'enfance et à l'adolescence, le français est autant pratiqué que le créole.

Figure 2.3 : Répartition de la population selon les langues parlées aux enfants (en %)



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Champ : Parents natifs de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion âgés de 18 à

79 ans, résidant dans le département de naissance

Lecture : 200 647 personnes, soit 29,2 % de la population étudiée, ont été éduquées uniquement en créole par leurs parents au cours de leur enfance (vers l'âge de 5 ans).

Le tableau 2.3 traite des spécificités régionales. Plus des deux cinquièmes des individus transmettent uniquement le français à leur enfant en Martinique (46,4 %) et en Guadeloupe (43,3 %). Sur l'ile de La Réunion, 14,0 % des individus adoptent le même comportement, tandis que 51,2 % parlent uniquement le créole à leur enfant. Cette proportion atteint au maximum 9,3 % pour les deux autres départements.

Les parents choisissant de transférer à la fois le français et le créole sont plus ou moins présents, selon le département. En Martinique et en Guadeloupe, la proportion atteint presque 50 %, avec respectivement 48,1 % et 46,2 %. À La Réunion, un tiers des parents parlent les deux langues à leur enfant (34,3 %).

Tableau 2.3 : Répartition des individus selon les langues parlées aux enfants (en %)

	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	Ensemble
Créole seul (C)	9,3	4,8	51,2	29,2
Français seul (F)	43,3	46,4	14,0	29,6
Autres langues seules (A)	0,02	0,05	0,02	0,03
Créole – Français (CF)	46,6	48,1	34,3	40,8
Créole – Autres langues seules (CA)	0	0	0,7	0,3
Français – Autres langues seules (FA)	0,3	0,3	0,2	0,2
Ne sait pas	0,4	0,4	0,3	0,3
Ensemble	100	100	100	100

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE – INED)

Champ: Natifs des départements avant connu une naissance

Lecture : 9,3 % des parents natifs de la Guadeloupe parlent/ont parlé uniquement le créole avec leur enfant.

Au terme de cette description, on constate que des différences apparaissent en ce qui concerne les pratiques linguistiques aux différents moments de la vie. La partie suivante considère la transmission linguistique dans une perspective plus longitudinale, c'est-à-dire en tenant compte des différentes étapes de la vie. Ces données permettent de comprendre pourquoi les questions relatives à l'identité créole tiennent une place si particulière à La Réunion. Cependant, le français dispose d'un pouvoir attractif. Alors qu'à peine plus du quart de la population a reçu le français dans l'enfance, la moitié le transmet à son propre enfant.

Des substitutions linguistiques ont eu lieu. Résultat de choix, elles sont, indirectement, le fruit de la départementalisation. En interrogeant le rôle de différents facteurs sur le choix de transmettre le français, nous pouvons, de façon détournée, tester le rôle de ces facteurs sur les personnes effectuant une substitution linguistique. Cependant, ces substitutions sont marginales. Les modifications et les reproductions linguistiques sont les deux phénomènes les plus présents.

#### 2.4. Substitution, reproduction et modification

La transmission des langues peut être décrite de deux façons : une première qui considère les langues indépendamment les unes des autres, et une deuxième qui considère l'ensemble des combinaisons possibles. Pour décrire les pratiques linguistiques, nous présenterons rapidement la première méthode, avant de développer la seconde, que nous jugeons plus pertinente.

Les pratiques de transmission des langues, considérées sans leurs éventuels contacts avec d'autres langues, seront d'abord décrites pour le créole, ensuite pour le français et enfin pour les « autres langues ». Près de 90,6 % des individus ont des parents qui leur ont parlé en créole durant leur enfance, puis le créole a été transmis par 70,0 % de ces individus.

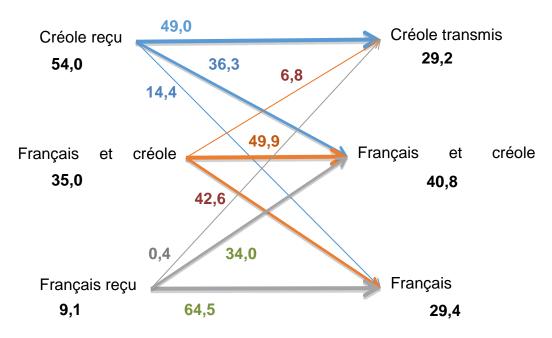
En ce qui concerne la transmission du français, parmi la population native des DOM âgée de 18 à 79 ans et ayant un enfant, moins de la moitié a reçu le français au cours de sa propre enfance (44,8 %). À l'inverse, le français est ensuite transmis par 70,4 % de cette population. Autrement dit, des changements linguistiques se font vers le français. Le rôle de l'école est déterminant du fait de l'enseignement dispensé en français. En effet, avant la départementalisation, le créole et le français n'entraient pas autant en contact. L'école impose désormais

le français à certains individus dont le bagage linguistique ne se composait auparavant que de la langue créole.

La transmission des autres langues concerne un nombre important de personnes situées uniquement en Guyane. C'est pourquoi nous l'avons exclue de l'analyse. Dans les trois autres départements concernés par la présente étude, les personnes ayant reçu une ou plusieurs autres langues au cours de leur enfance ne représentent que 1,9 % de la population. Les autres langues sont transmises par seulement 0,3 % des individus. Pour cette raison, nous ne prendrons plus en compte la modalité « autres langues » pour la suite de la recherche.

La suite de notre raisonnement examine les différents bagages linguistiques possibles, à savoir français uniquement, créole uniquement et bilinguisme. La description de la transmission peut se faire de manière plus approfondie et détaillée en mobilisant les concepts de substitution, de modification et de reproduction linguistique. Sur 100 individus natifs de Martinique, de Guadeloupe et de La Réunion, 9 ont des parents qui leur ont parlé uniquement en français durant leur enfance, 54 uniquement en créole et 34 ont reçu les deux langues. Au total, 98 personnes sur 100 ont bénéficié d'un contact avec l'une ou l'autre de ces langues vers l'âge de 5 ans. En cas de dynamique de transmission linguistique stable, nous retrouverions les mêmes proportions au sujet de la langue transmise aux enfants. Or, ce n'est pas le cas.

Figure 2.4 : Pratiques de transmission linguistique (en %)



Champ : Parents natifs de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion âgés de 18 à 79 ans, résidant dans le département de naissance

Lecture : 54 % de la population étudiée ont été éduqués uniquement en créole par leurs parents au cours de leur enfance (vers l'âge de 5 ans) et 49 % d'entre eux ont retransmis uniquement le créole à leur enfant. Moins du tiers des personnes (29,2 %) ont transmis uniquement le créole à leur enfant.

La figure 2.4 permet de visualiser la distribution des pratiques de transmission selon les langues reçues au cours de l'enfance. Sur 100 personnes, 70 déclarent transmettre le français, soit presque les trois quarts. Autrement dit, la langue française attire de nombreux locuteurs par son statut de langue officielle. Parmi les 9 % de la population qui ont grandi (à l'enfance) uniquement sous la langue française, 64,5 % ont retransmis uniquement le français, contre 34 % pour le créole et le français. En d'autres termes, les deux premiers tiers sont concernés par le phénomène de la reproduction linguistique, et le dernier tiers par celui de la modification. À l'inverse, parmi les parents qui transmettent uniquement le français, 51,8 % ont connu une enfance bilingue (simplification), 27,7 % une enfance unilingue créolophone (substitution) et 20,5 % une enfance unilingue francophone (reproduction).

La transmission du créole est différente. Un peu plus de la moitié des personnes ont grandi sous la seule langue créole (54,0 %). Parmi elles, 49,0 % ont transmis uniquement le créole (reproduction) contre 36,3 % le français en plus du créole (modification). Près de 15 % de la population qui a reçu uniquement le créole au cours de l'enfance, ont transmis uniquement le français (substitution). Les locuteurs qui décident de transmettre uniquement le créole (25,5 %) sont, pour 91,6 % d'entre eux, issus de familles dans lesquelles l'enfance s'est déroulée seulement en créole et, pour 8,3 % d'entre eux, issus d'une enfance bilingue.

À l'intérieur de chacun des DOM, la transmission s'effectue de manière hétérogène. Une nouvelle fois, la Martinique et la Guadeloupe se ressemblent, bien qu'une « francophilie » plus prononcée se dessine en Martinique. Dans les deux départements, près de neuf personnes sur dix transmettent le français à leur enfant. En Martinique, les parents qui utilisent uniquement le français avec leur enfant viennent de familles dans lesquelles la réalité francophone a été particulièrement présente dès leur propre enfance. En effet, 83 % des personnes qui pratiquent uniquement le français avec leur enfant ont reçu soit uniquement le français (reproduction linguistique), soit le français et le créole (modification). En Guadeloupe, la proportion est équivalente, car elle atteint 82 %. Dans ce même département, sur 100 personnes, 43 transmettent uniquement le français, et 47, le créole en plus du français. Parmi ces 100 personnes, seulement 9 transmettent uniquement le créole. Cette proportion atteint 4,8 % en Martinique. Le créole est peu transmis dans les Antilles.

Sur l'ile de La Réunion, la situation est particulière. C'est le département où la réalité créolophone est le plus important. Parmi les trois départements, le créole est le plus transmis à La Réunion, que ce soit empiriquement (295 000 locuteurs) ou relativement (85,9 % des Réunionnais ayant eu un enfant transmettent le créole). Le français, transmis par 48,5 % des parents natifs de l'ile de La Réunion, arrive en seconde position. Parmi les personnes qui transmettent uniquement le créole, 93,5 % sont issues d'une enfance passée en créole.

Lorsque nous décomposons chaque département par groupe de générations (anciennes, moyennes et jeunes générations), des différences ressortent (voir tableau 2.4). Rappelons que nous distinguons les individus qui ont transmis uniquement le créole de ceux qui ont transmis le créole et le français et, évidemment, de ceux qui ont transmis seulement le français.

En Guadeloupe et en Martinique, au fil des groupes de générations, le créole est de moins en moins reproduit. Un tiers des Guadeloupéens des anciennes générations qui ont reçu uniquement le créole l'ont retransmis (33,4 %), tandis que près de la moitié (44,6 %) ont intégré le français en plus du créole dans les langues transmises. Les personnes restantes, soit un cinquième des anciennes générations éduquées seulement en créole (22 %), ont transmis uniquement le français. Au sein des générations moyennes, le créole, sans le français, n'est plus transmis que par 15 % des Guadeloupéens éduqués en créole. Nous ne disposons pas de données pour les Guadeloupéens appartenant aux jeunes générations qui ont été éduqués uniquement en créole et qui l'ont retransmis. Selon nous, cette absence d'information s'explique de deux manières. D'une part, cette situation linguistique ne concerne que peu de personnes. D'autre part, peut-être qu'avec un échantillon plus large, des individus répondant à ces critères auraient participé à l'enquête. Nous aurions alors été capables de mesurer à la fois l'ampleur du phénomène au sein des jeunes générations et la baisse de la reproduction des transmissions linguistiques entre les groupes de générations. Cependant, il est fort probable que la situation de reproduction linguistique des jeunes parents uniquement créolophones soit marginale.

En Martinique, la part des individus qui déclarent reproduire les comportements de transmission du créole seul n'est pas la même qu'en Guadeloupe. En effet, si entre les générations anciennes et moyennes éduquées en créole, nous retrouvons une baisse de la proportion de parents qui transmettent uniquement le créole, il est important de souligner la remontée de la reproduction linguistique entre générations moyennes et jeunes. Environ 12,3 % des jeunes générations effectuent une reproduction du créole, contre 8,7 % des générations moyennes. Autrement dit, la proportion d'individus ayant reçu uniquement le créole qui

décident de le transmettre sans ajouter le français est en hausse parmi les jeunes générations. Pour autant, nous ne pourrions comparer cette tendance à celle de la Guadeloupe en raison du manque de données pour cette dernière.

À La Réunion, 81,3 % des personnes des anciennes générations ayant reçu le créole au cours de l'enfance l'ont retransmis (reproduction linguistique). La proportion perd 20 points dans les générations moyennes (60,7 %), pour finalement atteindre 49 % dans les jeunes générations. Ces données soulèvent un aspect important pour la suite de l'étude. Le déclin du créole au sein des groupes de générations éduquées dans cette langue est également visible à La Réunion, c'est-à-dire dans le département le plus concerné par la pratique du créole.

Le créole ne peut être discuté sans le français. Cette langue, considérée ici sans le créole<sup>9</sup>, connait des tendances différentes selon le département. En Guadeloupe, la proportion de personnes reproduisant la situation linguistique uniquement francophone dans laquelle elles ont été éduquées est d'environ 67 % des générations anciennes et jeunes (respectivement 64 % pour les anciennes, et 69 % pour les jeunes). Seuls 53 % des personnes appartenant aux générations moyennes ont retransmis le français. Dans cette période, de 1946 à 1967, de nombreuses modifications linguistiques ont eu lieu, cependant nous observons peu de substitutions linguistiques vers le créole. En Guadeloupe, ce phénomène du français vers le créole concerne 2,7 % des anciennes générations éduquées en français, ce qui représente son importance la plus grande parmi tous les groupes de générations des trois départements.

En Martinique, les proportions nous permettent de souligner la francophilie plus prononcée du département. En effet, 70 % des personnes éduquées en français des générations anciennes et des jeunes ont transmis uniquement le français. La proportion moins élevée de reproduction linguistique du seul français observée en Guadeloupe au sein des générations moyennes, se retrouve en Martinique (63 %), bien qu'elle soit moins prononcée (5 points de moins en Martinique chez les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Autrement dit, nous ne parlons pas du bilinguisme franco-créole ici.

générations anciennes, contre 11 points en Guadeloupe). Les individus non concernés par la reproduction linguistique le sont plutôt par le phénomène de modification (environ un tiers des individus des groupes de générations).

Sur l'ile de La Réunion, la proportion d'individus touchés par la reproduction du français chute au fil des groupes de générations : 86,3 % parmi les anciennes, 74,6 % parmi les moyennes et 67,7 % parmi les jeunes. Contrairement à la situation aux Antilles, les jeunes générations ne transmettent pas plus le français que les générations moyennes. Au contraire, elles le transmettent moins.

Tableau 2.4 : Répartition par bagage linguistique transmis pour chaque bagage linguistique initial et pour chaque groupe de générations en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion (en %)

	Bagage linguistique transmis									
Groupe de	Guadeloupe			Martinique			La Réunion			
générations	С	F	FC	С	F	FC	С	F	FC	
Bagage initial : Créole										
Anciennes	33,4	22,1	44,6	26,5	21,6	51,9	81,3	4,6	14,1	
Moyennes	15,1	32,0	52,9	8,7	40,6	50,7	60,7	9,3	30,0	
Jeunes	0	49,4	50,6	12,3	43,6	44,1	49,0	10,0	41,0	
Bagage initial :	Français	i								
Anciennes	2,7	64,1	33,2	0	70,1	29,9	0	86,3	13,7	
Moyennes	0,7	53,2	46,2	0	64,9	35,1	0	74,6	25,4	
Jeunes	0,4	69,3	30,3	0	70,9	29,1	0	67,7	32,3	
Bagage initial : Français – Créole										
Anciennes	8,5	51,7	39,8	4,6	39,8	55,6	22,4	52,8	24,8	
Moyennes	5,1	44,6	50,3	1,0	45,2	53,8	21,4	31,9	46,8	
Jeunes	0,8	52,8	46,4	0,4	52,2	47,4	15,0	29,5	55,5	

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE-INED)

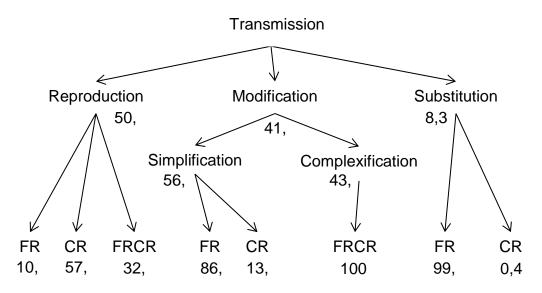
Champ : Natifs des départements ayant eu une naissance et ayant reçu/transmis le créole ou le français

Lecture : 33,4 % des parents natifs de Guadeloupe appartenant aux générations anciennes qui ont reçu uniquement le créole au cours de l'enfance, ont transmis le créole à leur enfant.

La transmission du bilinguisme franco-créole connait des variations régionales. Au sein des groupes de générations, la proportion de personnes retransmettant les deux langues est en hausse à La Réunion. Dans ce département, la proportion double presque entre les générations anciennes et moyennes, avec respectivement 25 % pour les premières, et 47 % pour les secondes. La proportion atteint 55 % au sein des générations jeunes. Les individus bilingues à l'enfance ne réalisant pas de reproduction linguistique se tournent alors vers une modification linguistique et, plus précisément, vers une simplification. Autrement dit, parmi les

deux langues reçues à l'enfance, un individu fait le choix de ne transmettre à ses enfants qu'une seule langue. Les simplifications se font en majorité vers le français même si, à La Réunion, la part des simplifications allant vers le créole augmente au fil des groupes de générations.

Figure 2.5 : Répartition des comportements de transmissions de la population (en %)



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Champ: Parents natifs de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion âgés de 18 à 79 ans

résidant dans le département de naissance

Lecture: 50,7 % de la population étudiée ont effectué une reproduction linguistique. Ces reproductions ont concerné une majorité d'individus unilingues créolophones (57,8 %).

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

La proportion de reproductions linguistiques du bilinguisme des générations jeunes à la Réunion est supérieure à celle observée dans les Antilles : 47,4 % en Martinique et 46,4 % en Guadeloupe. Moins de la moitié des générations jeunes retransmet les deux langues dans ces deux départements. Dans les deux autres groupes de générations, la proportion est toujours plus élevée aux Antilles qu'à la Réunion. Par exemple, 39,8 % des générations anciennes bilingues à l'enfance en Guadeloupe effectuent une reproduction linguistique, contre 24,8 % à La Réunion.

Plus précisément, si, à La Réunion, une hausse de la proportion de reproduction du bilinguisme s'observe, nous constatons des tendances différentes aux Antilles.

En Martinique, la proportion chute à 55,6 % pour les générations anciennes, à 47,4 % pour les générations jeunes, en passant par 53,8 % pour les générations moyennes. En Guadeloupe, les proportions sont respectivement de 39,8 % et de 50,3 % pour les générations anciennes et les générations moyennes. Les générations jeunes se situent entre les deux avec 46,4 %. La transmission du bilinguisme progresse à La Réunion, mais régresse en Martinique. En Guadeloupe, la reproduction linguistique du bilinguisme des générations jeunes est moins importante que celle des générations moyennes.

Le tableau 2.4 résume l'ensemble des pourcentages de la répartition des transmissions, par génération et pour chaque département. En annexe se situent des représentations de l'évolution de la répartition des différents phénomènes linguistiques au fil des groupes de générations, par département (figure A.2, figure A.3, figure A.4).

En guise de synthèse, nous pouvons poser un premier constat : le créole est peu transmis lorsqu'il n'est pas reçu au cours de l'enfance. Parmi les personnes qui ont reçu uniquement le français au cours de l'enfance, seulement une faible proportion transmet le créole en plus du français et une proportion quasi inexistante de personnes effectue une substitution linguistique. La transmission du créole s'effectue en grande majorité par reproduction linguistique. Parmi les générations jeunes de parents réunionnais créolophones, une personne sur dix transmet uniquement le français à son enfant, sans transmettre le créole. Dans les Antilles, la proportion concerne quatre personnes sur dix, voire cinq pour la Guadeloupe.

Le créole peut cependant être acquis par la modification linguistique en passant par une complexification du bagage linguistique. En Guadeloupe, dans les générations anciennes et moyennes, les unilingues francophones apprennent plus souvent le créole que dans les autres départements. Par exemple, 46,2 % des générations moyennes de Guadeloupe transmettent le créole en plus du français. La majeure partie des complexifications se font depuis le créole (voir figure A.2, figure A.3 et figure A.4). À La Réunion, plus de huit personnes sur dix parmi les

générations anciennes éduquées en créole, transmettent uniquement le créole, alors que, parmi les générations jeunes, seulement une personne sur deux se comporte de la sorte. Cette spécificité réunionnaise s'explique par la progression, au fil des groupes de générations, de la proportion de complexifications des créolophones vers le bilinguisme (14 % des générations anciennes, contre 41 % des jeunes).

Le bilinguisme est alimenté soit par complexification, soit par reproduction. La progression du bilinguisme est plus modérée en Guadeloupe qu'à La Réunion, tandis qu'en Martinique, la proportion diminue (52 % pour les anciennes, contre 44 % pour les jeunes). Quel que ce soit le département, les individus des générations jeunes auxquels les parents ont parlé les deux langues au cours de leur enfance, transmettent les deux langues dans la moitié des cas. Si la tendance est à la baisse entre les groupes de générations en Martinique, elle est, au contraire, à la hausse en Guadeloupe et à La Réunion. Dans ce dernier département, la hausse est la plus prononcée : 25 % pour les générations anciennes, contre 55 % pour les jeunes. Les personnes qui ne reproduisent pas l'environnement linguistique dans lequel elles ont grandi simplifient leur environnement linguistique en ne conservant que le français (un peu le créole à La Réunion, mais de moins en moins).

Ensuite, il faut souligner que le français uniquement est transmis par des parents aux modes de transmission linguistique divers : simplification, reproduction et substitution. Par exemple, quels que soient le département et la génération, la proportion de reproductions linguistiques du français est toujours supérieure à 50 %. Le cas où la proportion de reproductions est le plus faible concerne les personnes des générations moyennes en Guadeloupe, où seulement 53,2 % d'entre elles retransmettent seulement le français. Sur l'ile de La Réunion, le pourcentage de reproductions linguistiques est le plus élevé, avec 86,3 % des générations anciennes unilingues francophones pendant l'enfance qui transmettent uniquement le français. Cependant, entre les générations anciennes et les jeunes, la reproduction du français recule au profit du bilinguisme. Ce dernier est transmis par un tiers des individus des générations jeunes (32,2 % de ces

individus), mais par seulement 13,7 % des anciennes. La transmission du français est aussi alimentée par la complexification et, dans une moindre mesure, par la substitution.

Bien entendu, derrière les tendances affichées par la figure 2.5 se cache une hétérogénéité entre les départements et les générations décrites à partir du tableau 2.4. Le créole est transmis en quasi-totalité par reproduction, tandis que le français est alimenté en majorité par le phénomène de simplification (51,8 %). La transmission du bilinguisme est le résultat de complexifications linguistiques. Ces dernières se composent, dans neuf cas sur dix, de la langue française qui se greffe au cours de la vie (durant le cheminement scolaire, notamment) au bagage linguistique créolophone, acquis pendant l'enfance d'Ego. À l'inverse, 86,4 % des simplifications se traduisent par l'abandon du créole.

En annexe est proposé l'équivalent de la figure A.1 par département. Ces figures présentent les résultats des différences de transmission (substitution, complexification et modification) par groupes de générations pour la Guadeloupe (figure A.2), la Martinique (figure A.3) et La Réunion (figure A.4).

Nous allons maintenant présenter une synthèse des résultats par département, en partant du point de vue des différents phénomènes qui composent la transmission linguistique.

En Guadeloupe, la modification du bagage linguistique est le principal phénomène de transmission linguistique, quel que soit le groupe de générations. Les modifications linguistiques se répartissent entre simplification et complexification. Les générations anciennes et les moyennes avaient tendance à complexifier le bagage linguistique. Ce dernier se voyait ajouter le français au créole déjà présent initialement. Dans les générations jeunes, nous observons deux changements. D'abord, le phénomène de complexification devient minoritaire. L'attraction du français se renforce au sein des générations, car les simplifications se font de plus en plus vers cette langue. Ensuite, les complexifications se produisent de moins en moins à partir du créole. Autrement dit, des francophones non créolophones à l'enfance ajoutent de plus en plus le créole à leur bagage linguistique. Les

complexifications issues du français ne concernent cependant qu'un tiers des complexifications parmi les générations jeunes.

La reproduction linguistique est le deuxième phénomène de transmission linguistique en Guadeloupe. Cependant, la reproduction concerne de moins en moins la langue créole. Pour les générations jeunes, nous ne disposons pas d'informations provenant de l'enquête sur des jeunes individus qui auraient été éduqués uniquement en créole et qui reproduiraient ces conditions linguistiques d'éducation. Le phénomène est marginal. Par contre, celui de la reproduction linguistique s'applique de plus en plus au bilinguisme : en Guadeloupe, sept parents natifs sur dix parmi les générations jeunes retransmettent le bilinguisme. Le rapport était de guatre personnes sur dix dans les générations anciennes.

La substitution linguistique concerne environ une personne sur dix, quel que soit le groupe de générations. Ces substitutions s'effectuent en grande majorité du créole vers le français et représentent 97,3 % des substitutions des générations anciennes en Guadeloupe. Dans les deux autres départements, les substitutions se font toutes vers le français.

À la Martinique, contrairement à la Guadeloupe, le phénomène de modification linguistique n'est pas le plus important. En effet, même si l'importance relative de la modification linguistique est proche de celle de la reproduction linguistique, cette dernière est la plus présente en Martinique. Tout comme en Guadeloupe, les reproductions concernent de moins en moins le créole. Le bilinguisme est le bagage linguistique le plus reproduit dans les trois groupes de générations. Environ deux tiers des reproductions linguistiques des générations jeunes concernent le bilinguisme (62,4 %).

Les modifications linguistiques se composent d'une majorité de complexifications pour les générations anciennes et d'une majorité de simplifications pour les générations moyennes et jeunes. Comme en Guadeloupe, les simplifications se produisent de plus en plus vers le français et les complexifications se font de moins en moins à partir du créole. D'ailleurs, si en Guadeloupe, les complexifications réalisées par 62,7 % des générations jeunes étaient issues d'une réalité

créolophone, celles réalisées en Martinique le sont seulement par 26,8 % des mêmes générations. Autrement dit, en Martinique, les trois quarts des complexifications vers le bilinguisme ont pour origine une réalité uniquement francophone.

Sur l'ile de La Réunion, les comportements se rapprochent de ceux observés à la Martinique. La reproduction linguistique est le phénomène le plus important. En effet, les parents réunionnais se distinguent par une préférence marquée pour ce type de transmission. Dans les générations anciennes, 76,8 % des transmissions étaient des reproductions linguistiques, 19 % des modifications et 4,2 % des substitutions. Au sein des générations jeunes, les reproductions linguistiques demeurent majoritaires (50,8 %), mais l'écart avec les modifications s'est réduit. Ces dernières représentent désormais 41,5 % des échanges linguistiques.

En ce qui concerne les reproductions linguistiques, les mêmes tendances que dans les Antilles s'observent dans l'océan Indien, au sujet de l'augmentation de la part de reproduction du bilinguisme au détriment de celle du créole. Cependant, les répartitions initiales ne sont pas les mêmes. À La Réunion, 95,6 % des parents des générations anciennes effectuant une reproduction linguistique retransmettaient le créole, contre 43,2 % en Guadeloupe. La proportion de reproductions du créole chez les générations anciennes de la Guadeloupe est d'ailleurs inférieure à celle des générations jeunes de La Réunion (73,3 %).

Tableau 2.5 : La transmission des langues par groupe de générations et par département si chaque département comptait 100 parents natifs par groupe de générations

Groupe de générations	Guadeloupe	Martinique	La Réunion					
Langue transmise : Créole								
Anciennes	21	13	75					
Moyennes	8	2	53					
Jeunes	1	1	41					
Langue transmise : Français								
Anciennes	38	36	10					
Moyennes	41	48	14					
Jeunes	55	57	16					
Langues transmises : Français et Créole								
Anciennes	41	51	15					
Moyennes	51	50	33					
Jeunes	44	42	44					

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE – INED)

Champ: Parents natifs du département

Lecture : Si la Guadeloupe comptait 100 parents natifs des générations anciennes, alors il y en aurait 21 qui transmettraient le créole, 38 le français et 41 les deux langues.

À La Réunion, les tendances du phénomène de modification se démarquent de celles dans les Antilles. En effet, les parents réunionnais effectuent de plus en plus de complexifications. Ces dernières sont, en raison de la créolophilie prononcée du département, issues de milieux créolophones. Une autre singularité réunionnaise apparait au sujet des simplifications linguistiques. Bien que la hausse soit légère (4 points de différence entre les générations anciennes et jeunes), les parents bilingues qui choisissent d'écarter le français et de ne transmettre que le créole à leur enfant sont de plus en plus présents parmi ceux qui effectuent une simplification.

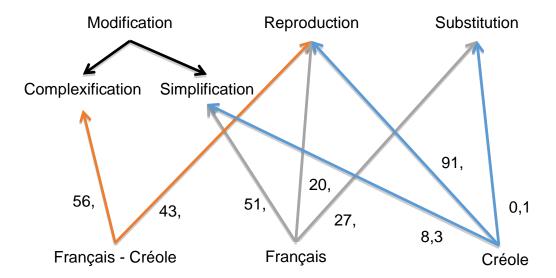
En guise de synthèse, nous tenons à rappeler les points importants de la transmission linguistique des générations selon le département. Dans les trois

départements, le type de transmission principal pour les anciennes générations demeure le même pour les jeunes générations, soit la reproduction linguistique en Martinique et à La Réunion et la modification linguistique en Guadeloupe. Parmi les parents qui réalisent une reproduction linguistique, il faut noter la part de plus en plus importante de reproductions du bilinguisme. Les deux langues sont donc de plus en plus en contact au sein même des individus, et non plus seulement au sein des départements.

L'importance du choix de transmission est cruciale pour le devenir des langues. La grande majorité des substitutions s'effectuent du créole vers le français, mais peu de personnes réalisent une substitution (environ une personne sur dix). Si chaque département était composé de cent parents natifs, nous pourrions déterminer l'importance du français dans la transmission de manière pédagogique (tableau 2.5).

Les moteurs de la transmission des langues sont les différentes composantes de la transmission. La reproduction, la substitution et la modification (simplification et complexification) ne sont pas présentes dans les mêmes proportions pour chaque bagage linguistique transmis. C'est d'ailleurs ce que souligne la figure 2.6.





Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Champ : Parents natifs de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion âgés de 18 à 79 ans,

résidant dans le département de naissance

Lecture : 50,7 % de la population étudiée ont effectué une reproduction linguistique. Ces reproductions ont concerné une majorité d'individus unilingues créolophones (57,8 %).

En Guadeloupe, le créole recule au profit du français, tandis que le bilinguisme se maintient au fil des groupes de générations. En Martinique, nous observons les mêmes tendances qu'en Guadeloupe. À La Réunion, le créole recule au profit du bilinguisme et, dans une moindre mesure, du français. Les individus bilingues sont des locuteurs du français, tout comme le sont les unilingues francophones. Le raisonnement est le même pour le créole, cependant la proportion d'unilingues créolophones diminue au fil des générations. L'avenir du créole est lié à celui du bilinguisme.

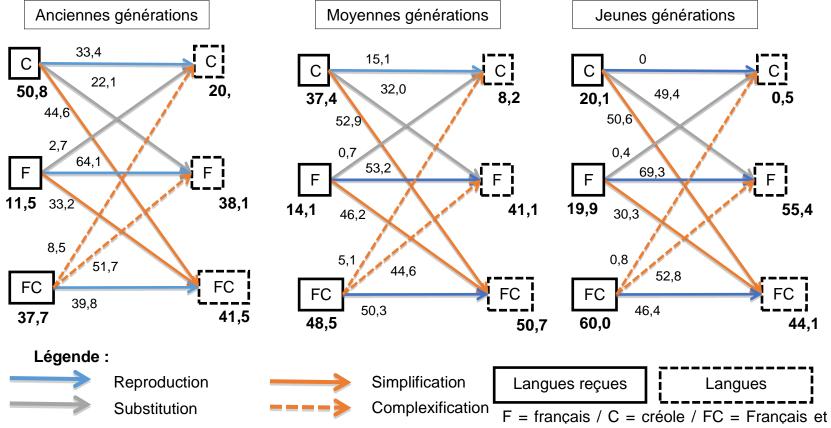
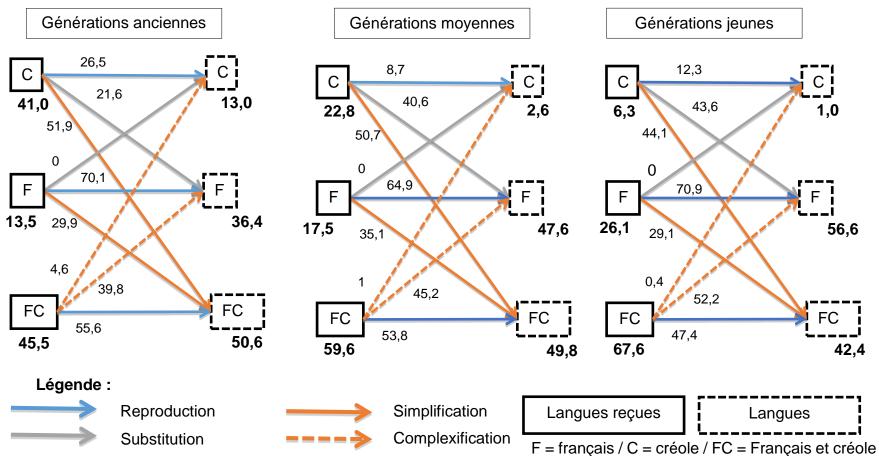


Figure 2.7 : Pratique de transmission en Guadeloupe

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE – INED)

Lecture : 50,8 % des parents natifs de Guadeloupe des générations anciennes ont reçu le créole au cours de leur enfance, et 33,4 % d'entre eux ont retransmis uniquement le créole (reproduction). Le créole est transmis par 20,5 % des parents guadeloupéens des générations anciennes.

Figure 2.8 : Pratique de transmission en Martinique



Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE – INED)

Lecture : 41,0 % des parents natifs de Martinique des générations anciennes ont reçu le créole au cours de leur enfance, et 26,5 % d'entre eux ont retransmis uniquement le créole (reproduction). Le créole est transmis par 13,0 % des parents martiniquais des générations anciennes.

Générations anciennes Générations moyennes Générations jeunes 81,3 60,7 49.0 С 4,6 75,3 9,3 90,3 52,5 10,0 80,1 76,1 40,5 14,1 41,0 30,0 0 86,3 74,6 67,7 F 1,6 9,8 13,7 2,4 1,7 14,5 15,6 32,3 25,4 22,4 21,4 15 52,8 31,0 29,5 FC FC FC FC 24,8 55,5 46,8 8,7 14,9 21,5 18,2 43,9 32,9 Légende : Reproduction Simplification Langues reçues Langues Substitution Complexification F = français / C = créole / FC = Français et créole

Figure 2.9 : Pratique de transmission à La Réunion

Source: Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE – INED)

Lecture : 90,3 % des parents natifs de La Réunion des générations anciennes ont reçu le créole au cours de leur enfance, et 81,3 % d'entre eux ont retransmis uniquement le créole (reproduction). Le créole est transmis par 75,3 % des parents réunionnais des anciennes générations.

#### Conclusion

La présente recherche révèle le recul du créole au profit du français dans trois départements d'outre-mer : la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion. L'école est le principal moteur de diffusion du français. Cette langue est petit à petit entrée dans la sphère familiale principalement créolophone, notamment à La Réunion. Aujourd'hui, la survie du créole dépend de la pérennisation du bilinguisme.

Les contextes linguistiques des trois départements varient, mais dans les trois le créole est en régression. Plus particulièrement, le bilinguisme est un état de transition par lequel semblent passer les départements avant de devenir unilingues francophones. Ce constat est particulièrement visible à La Réunion. L'hégémonie de la langue française ne laisse que peu de place aux autres langues.

Pourtant, la France a progressivement reconnu le créole : le rapprochement entre l'école et le créole traduit cette nouvelle tendance. La reconnaissance est-elle trop tardive? Le contexte économique des DOM (par exemple, le taux de chômage de 30 % à La Réunion) rend le français, langue principale de travail, encore plus attirant.

La survie de la diversité linguistique et culturelle des départements dépend de la capacité des départements d'outre-mer et du gouvernement français à trouver un équilibre favorable au maintien des deux langues.

#### Références bibliographiques

- Evelyne Adelin et Mylène Lebon-Eyquem (2009). *L'enseignement du créole à la Réunion,* entre coup d'éclat et réalité, Tréma, 31, URL : http://trema.revues.org/991
- Marc Bernardot, Patrick Bruneteaux (2013). Quel colonialisme dans les DOM-TOM? Une introduction, REVUE Asylon(s), No 11, « Quel colonialisme dans la France d'outre-mer? » URL : http://www.reseau-terra.eu/article1274.html
- Boyer, Henri (2008). Langue et identité. Le nationalisme linguistique, Lambert-Lu, 98 p.
- Carayol, Michel, et Robert Chaudenson (1984). *Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion*. Tome 1. CNRS.
- Carayol, Michel, et Robert Chaudenson (1989). *Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion*. Tome 2. CNRS.
- Carayol, Michel et Robert Chaudenson (1992). *Atlas linguistique et ethnographique de La Réunion*. Tome 3. CNRS.
- Chaudenson, Robert (1979). Les Créoles français. Fernand Nathan.
- Chaudenson, Robert (1992). Des îles, des hommes, des langues, L'Harmattan.
- Chaudenson, Robert (1993). *Créolisation linguistique, créolisation culturelle*. Dans « Travaux 11. Langues et cultures », Université de Provence, p. 75–97.
- Chevalier, François et Amélie Lallement (2000). *Le créole en régression*. Économie de La Réunion, 2e, INSEE, p. 8–10.
- Clanché, François (2005). Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique. Dans « Histoires de familles, histoires familiales : Résultats de l'Enquête Étude de l'histoire familiale », INED, p. 513–521.
- Condon, Stéphanie (2005). Transmission familiale du créole antillais dans le contexte métropolitain. In « Histoires de familles, histoires familiales : Résultats de l'Enquête Étude de l'histoire familiale », INED, p. 547–561.
- Ferguson, Charles A. (1959). Diglossia. Word, volume 15, p. 325-340,
- Filhon, Alexandra (2005). Des pratiques linguistiques en perpétuelle évolution : le cas de l'arabe et du berbère en France. Dans « Histoires de familles, histoires familiales : Résultats de l'Enquête Étude de l'histoire familiale », INED, p. 529–546.
- Fishman, Joshua A. (1971). Sociolinguistique, Labor, 160 p.
- Fishman, Joshua A. (2002). *Diglossia and societal multilinguism : dimensions of similarity and difference*, International Journal of Sociology of Language, Issue 157, p. 93–100.
- Hazael-Massieux, Guy (1978). Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe. Langue française, volume 37, No 1. « Les parlers créoles ». p. 106-118,
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (2004). *Un peu d'histoire pour comprendre structure et statut des créoles français*. Acte du colloque Paris INALCO URL: http://www.langues-de-france.org/hazael-massieux.html

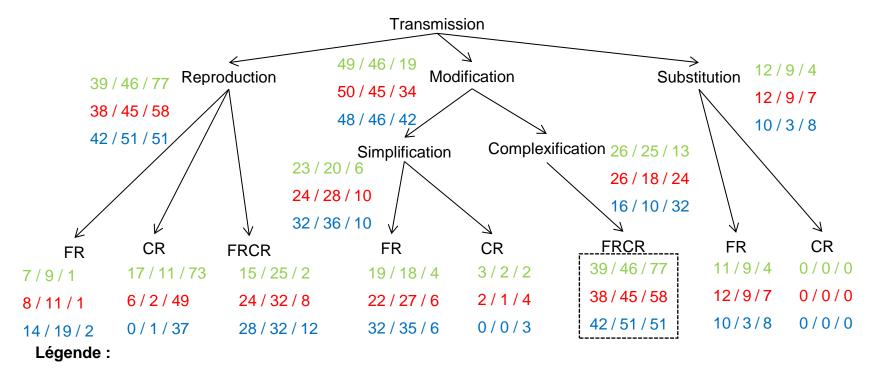
- Héran, François., Alexandra, Filhon et Deprez, Christine (2005). *La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle*. Dans « Histoires de familles, histoires familiales : Résultats de l'Enquête Etude de l'histoire familiale », INED, p. 505–512.
- Lefèvre, Cécile., et Alexandra Filhon (2005). *Histoire de familles, histoires familiales.* INED, 720 p.
- Marcoux, Richard, et Marie-Ève Harton (2012). Et demain la francophonie. Essai de mesure démographique à l'horizon 2060. Cahiers de l'ODSEF, 23 p.
- Poirier, Claude. (2005). La dynamique du français à travers l'espace francophone à la lumière de la base de données lexigograpiques panfrancophone. Revue de Linguistique Romane, tome 69, p. 484–516.
- Simonin, Jacky et Sylvie Wharton (2013). *Diglossie*. Dans « Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts », ENS, p. 223–244.
- Succab-Goldman, Christiane (2011). *Une histoire de l'outre-mer : l'ère de la mondialisation*.

  URL: https://www.youtube.com/watch?annotation\_id=annotation\_8869&feature=iv&src\_vid=jZHTFq3\_aRY&v=WJasr2lWYqA
- Succab-Goldman, Christiane (2011a). *Une histoire de l'outre-mer : les turbulences de la décolonisation*. URL : http://www.dailymotion.com/video/x1l4txu\_une-histoire-de-loutre-mer-les-turbulences-de-la-decolonisation news
- Succab-Goldman, Christiane (2011b). *Une histoire de l'outre-mer : l'héritage colonial*. URL : https://www.youtube.com/watch?v=jZHTFq3\_aRY
- Vitale, Philippe (2004). « La lang la pwin lo zo? » Digressions sur les registres de la pratique du créole, Espace populations sociétés, 2004/2, URL: http://eps.revues.org/172

# **Annexes**

### Annexe A : Figures récapitulatives de la transmission des langues par département

Figure A.1 : La transmission des langues par groupe de générations (n<sup>bre</sup> = 100) et département



Générations anciennes Générations moyennes Générations jeunes

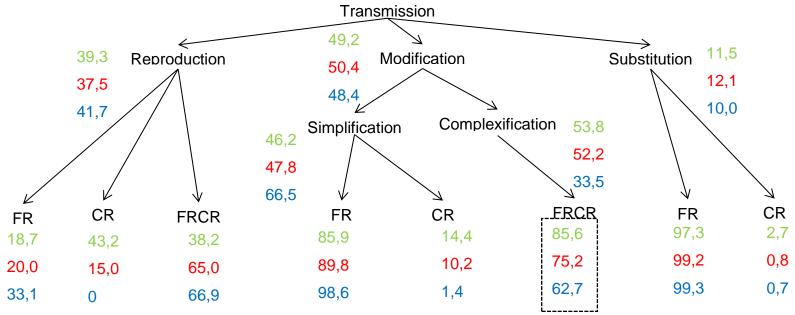
Guadeloupe / Martinique / La Réunion

Complexifications depuis le créole vers le bilinguisme

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Champ : Parents natifs de Guadeloupe, Martinique et de La Réunion âgés de 18 à 79 ans, résidant dans le département de naissance Lecture : Sur 100 parents natifs réunionnais des générations anciennes, 77 réalisent une reproduction linguistique, 19 une modification (dont 13 une complexification) et 4 une substitution linguistique.

Figure A.2 : Répartition des comportements de transmission selon les groupes de générations en Guadeloupe



### Légende :

Générations anciennes Générations moyennes Générations jeunes

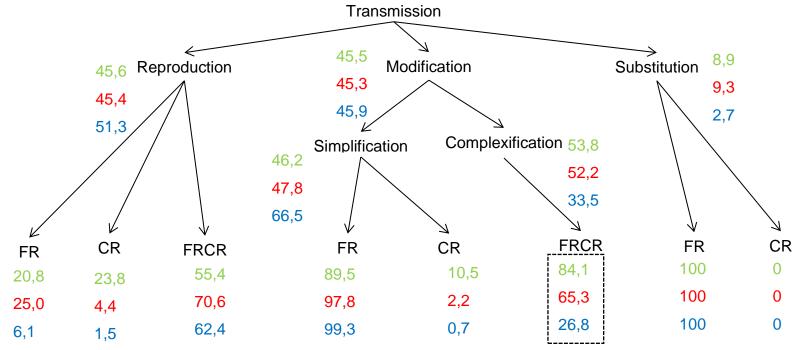
Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Complexifications depuis le créole vers le bilinquisme

Champ : Parents natifs de Guadeloupe âgés de 18 à 79 ans, résidant dans le département de naissance

Lecture : Sur 100 parents natifs guadeloupéens des générations anciennes, 39 réalisent une reproduction linguistique, 49 une modification et 12 une substitution linguistique.

Figure A.3 : Répartition des comportements de transmission selon les groupes de générations en Martinique



# Légende :

Générations anciennes Générations moyennes Générations jeunes

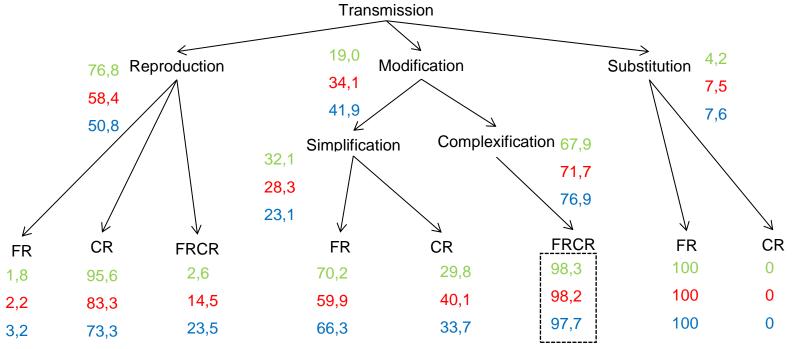
Complexifications depuis le créole vers le bilinguisme

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Champ : Parents natifs de Martinique âgés de 18 à 79 ans, résidant dans le département de naissance

Lecture : Sur 100 parents natifs martiniquais des générations anciennes, 46 réalisent une reproduction linguistique, 45 autres une modification et 9 une substitution linguistique.

Figure A.4 : Répartition des comportements de transmission selon les groupes de générations à La Réunion



# Légende :

Générations anciennes Générations moyennes Générations jeunes

Complexifications depuis le créole vers le bilinguisme

Source : Enquête Migrations, Famille et Vieillissement (INSEE- INED)

Champ : Parents natifs de La Réunion âgés de 18 à 79 ans, résidant dans le département de naissance

Lecture : Sur 100 parents natifs réunionnais des générations anciennes, 77 réalisent une reproduction linguistique, 19 une modification et 4 une substitution linguistique.